

**XXXVIII<sup>e</sup> Journées de l'Association d'économie sociale**  
**Lyon, 6-7 septembre 2018**  
**« L'économie sociale en quête de ressources »**

**Publication des actes**

Les contributions retenues, qu'elles portent ou non sur le thème central, pourront faire l'objet d'une publication dans les Actes des XXXVIII<sup>e</sup> journées, à paraître aux Presses universitaires de Louvain (en format papier et en format électronique).

Sont éligibles à cette publication les textes parvenus au plus tard le 23 mars 2018 et respectant les normes de présentation ci-dessous.

Les textes sont à déposer sur la plateforme <http://aes2018.sciencesconf.org>

Le comité scientifique sélectionnera en avril 2018 les meilleures propositions. Les textes non retenus pour publication dans les actes et les textes parvenant au-delà de la limite du 23 mars 2018 seront mis en ligne sur le site <http://aes2018.sciencesconf.org>

**Consignes aux auteurs pour les contributions aux actes**

Merci de respecter scrupuleusement les « dix commandements » suivants :

1. La contribution, en préalable, détaille :

- le(s) nom(s) et prénom(s) des auteurs ;
- leur(s) titre(s) et fonction(s) professionnelle(s) ;
- leur(s) affiliation(s) avec sa localisation (ville et pays).

2. Sont annexés à la contribution deux résumés d'une dizaine de lignes, en français et en anglais.

3. La longueur du texte, espaces compris, ne peut pas dépasser 40 000 caractères y compris les notes de bas de page, la bibliographie et les tableaux. La longueur du titre de la contribution ne devrait pas dépasser 70 caractères. La taille des tableaux ne doit pas excéder 1 page.

4. La contribution est au format du logiciel Word ; la police utilisée est en Times New Roman 12 points ; l'interligne est simple. L'utilisation d'une feuille de style est prohibée. Ne pas insérer de saut de page ou de saut de section.

5. Le texte comprend des sections, numérotées « 1. », « 2. », etc., et des sous-sections numérotées « 1.1. », « 1.2. », etc. Les tableaux, graphiques, schémas, encadrés, etc. sont numérotés en continu, c'est-à-dire dans l'ordre où arrivent tableaux, graphiques, etc. Rappel : la taille des tableaux ne doit pas excéder une page.

6. La ponctuation est utilisée à bon escient :

- des virgules sans excès et à leur place ;
- pas de point après un titre ou un sous-titre ;
- attention au sens des guillemets ;
- laisser un espace avant et après « : » ; avant et après « ; » ; avant et après « ? » et avant et après « ! ».

7. Les sigles sont dactylographiés sans point ni espace entre les lettres ; ils sont composés en capitales ou en petites capitales. On écrit « CNRS » et non « C N R S » ou « C.N.R.S. » ; pour les organismes, seule la première lettre est en majuscule : Sécurité sociale (et non Sécurité Sociale). Les abréviations sont réduites au minimum et doivent être harmonisées sur l'ensemble du texte. Les majuscules doivent être, le cas échéant, accentuées. Les patronymes (dans le corps du texte et dans la bibliographie) se mettent en petites capitales avec la première lettre en majuscules.

8. Les montants monétaires s'écrivent 0,40 € et non 0€40 ; sans mettre un point après «€». Les nombres sont dactylographiés par tranches de trois chiffres séparés par un espace insécable (par exemple, « 1234 » s'écrit « 1 234 »). Les dates échappent à cette règle : on écrit « 2013 ». Un espace insécable est introduit devant le signe «%». Le vingtième siècle s'écrit XXe.

9. Les notes sont placées en bas de page, introduites dans le texte et numérotées de 1 à n.

10. Les références bibliographiques figurent à la fin de l'article et sont mentionnées par ordre alphabétique d'auteurs. Elles doivent apparaître de la manière suivante :

- dans le texte : (Auteur, date, p. n)
- dans la bibliographie :
  - Article de périodique :  
Favereau, O. (1989). Marchés internes, marchés externes. *Revue économique*, 40(2), 42-67.

- Article de périodique électronique :  
Morin, E. (2006). Les sept savoirs nécessaires. *La Revue du Mauss*, 28, 59-69. En ligne sur le site Cairn.Info : <http://www.cairn.be>
- Chapitre dans un ouvrage collectif :  
Gomel, B. (2008). Les territoires de l'aide individualisée au retour à l'emploi : entre décentralisation et plan national d'urgence. In C. Baron, B. Bouquet & P. Nivellet (Eds.), *Territorialisation, décentralisation et déconcentration*, (p. 25-50). Paris : L'Harmattan.
- Monographie :  
Van Campenhoudt, L. & Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4e éd.). Paris : Dunod.
- Communications à des congrès ou colloques :  
Spiker, P. (1998, janvier). *Targeting and Strategic Intervention*. Paper presented to the 2nd International Research Conference on Social Security, Jerusalem.
- Thèses et mémoires :  
Lemaitre, A. (2009). *Organisations d'économie sociale et solidaire. Lecture de réalités Nord et Sud à travers l'encastrement politique et une approche plurielle de l'économie* (Thèse de doctorat en sciences politiques et sociales). Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.
- Sites internet :  
Université catholique de Louvain. (2011). *Les bibliothèques de l'université catholique de Louvain*. En ligne sur <http://www.uclouvain.be/biul.html>